

VACANCE DE POSTE

Ouvrier communal (m/f) – maçon

L'administration communale se propose de recruter un ouvrier communal - maçon (m/f) pour les besoins du Service Ateliers.

Carrière : salarié(e) à tâche manuelle Q1

Taux d'occupation : 100%.

Entrée immédiate ou à convenir.

Conditions d'admissibilité :

- Être ressortissant d'un Etat membre de l'UE
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans
- Maîtriser les trois langues administratives du pays (français, allemand et luxembourgeois)
- Être en possession du permis de conduire catégorie B
- Être en possession du permis C constitue un avantage
- Servir de modèle en matière de respect, d'efficacité, de ponctualité et d'engagement
- Travailler de manière autonome tout en rendant compte au supérieur hiérarchique (N+1)
- Avoir un sens de responsabilité, de discrétion et un bon esprit d'équipe
- Faire preuve de flexibilité
- Être capable de travailler de façon autonome et savoir s'organiser
- Être disponible, fiable et motivé
- Disposer de bonnes aptitudes techniques et manuelles
- Être disposé à garantir des permanences
- Savoir travailler en hauteur constitue un avantage.

Missions :

Travaux de maçonnerie et exécution des chantiers

- Réaliser des travaux de construction en maçonnerie (murs, cloisons, fondations, dallages, etc.)
- Effectuer des travaux de réparation et de rénovation des ouvrages existants
- Préparer et appliquer les mortiers, bétons et enduits
- Poser des éléments préfabriqués et des matériaux de construction
- Lire et interpréter des plans et des schémas techniques
- Assurer les finitions des ouvrages (alignement, nivellement, ajustements)
- Exécuter les tâches journalières selon le planning établi
- Travailler en équipe et collaborer efficacement avec les collègues

COMMUNE DE WILTZ

Organisation, sécurité et engagement professionnel

- Utiliser et entretenir les véhicules, outils et équipements mis à disposition
- Respecter les règles de sécurité
- Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés
- Signaler tout incident, accident ou situation à risque
- Assurer le suivi administratif de base (déclarer les heures de travail, les congés et les absences)
- Faire preuve de flexibilité et accepter une affectation temporaire dans d'autres équipes si nécessaire
- Adopter un comportement professionnel exemplaire (respect, ponctualité, engagement, esprit d'équipe)
- Promouvoir un environnement de travail respectueux et l'égalité entre femmes et hommes
- Participer aux permanences saisonnières (été et hiver)
- Participer aux formations organisées

La liste des tâches est non-exhaustive. Pour des raisons de service, l'agent peut se voir affecté d'autres tâches, sans autre formalités.

Compétences techniques

Compétences métiers :

Législations et réglementation

- Savoir appliquer les normes et la réglementation en matière de construction et de sécurité sur chantier.

Procédures internes/méthodologie

- Connaître le fonctionnement des communes et les processus décisionnels
- Connaître les processus et procédures internes à l'administration

Aptitudes techniques

- Maîtriser les techniques de maçonnerie (construction, réparation, finition)
- Préparer et utiliser les matériaux de construction (mortier, béton, etc.)
- Lire et interpréter des plans techniques
- Utiliser les outils et équipements de maçonnerie
- Conduire des véhicules utilitaires (selon permis détenu)

Compétences support :

Matériel et outillage

- Disposer d'une vue d'ensemble du matériel, des outils et de l'outillage utilisés
- Assurer une utilisation adéquate et sécurisée des équipements
- Connaître et utiliser le matériel, les outils et l'outillage nécessaires aux missions
- Veiller à l'entretien courant du matériel

COMMUNE DE WILTZ

- Utiliser la camionnette de service

Compétences langues :

Compétences orales

- Luxembourgeois ;
- Allemand ;
- Français ;

Compétences écrites

- Luxembourgeois ;
- Allemand ;
- Français ;

Pièces à joindre :

- Lettre de motivation indiquant le poste brigué ;
- Curriculum vitae détaillé avec photo récente, numéro de téléphone et adresse email et mentionnant de façon détaillée la formation scolaire et l'expérience professionnelle antérieure requise ;
- Copie des diplômes et certificats d'études ;
- Extrait récent (< 2 mois) du casier judiciaire (bulletin N° 3);
- Une copie de la carte d'identité (ou du passeport) et de la carte de sécurité sociale ;
- Certificat d'affiliation reprenant les occupations enregistrées auprès du Centre commun de la sécurité sociale.

Les candidat(e)s sont invité(e)s à adresser leur demande accompagnée des pièces à l'appui,
pour le 11 juillet 2026 au plus tard,
uniquement via formulaire en ligne www.wiltz.lu
au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Wiltz

Les dossiers de candidature incomplets ne sont pas pris en considération.

En déposant son dossier, le candidat (m/f) donne son accord à l'administration communale d'utiliser les données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Le bureau du personnel se tient à votre disposition pour toute information complémentaire :

Tél. : 95 99 39 – 270/247/239 bureau du personnel. Courriel : rh@wiltz.lu

Wiltz, le 16 juin 2026

Le collège des bourgmestre et échevins
Le bourgmestre La secrétaire

COMMUNE DE WILTZ